

Dossier



Aide à la cotation PMSI : des formations et un outil numérique pour améliorer le codage de la dépendance

Depuis 6 ans, l'ARS Corse organise chaque année plusieurs formations destinées à améliorer les codages PMSI (Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information) au sein des établissements sanitaires de Corse.

Ces formations ont deux objectifs principaux :

- ▶ décrire au mieux l'activité des établissements de façon à disposer d'un état des lieux le plus précis possible du type de patients et de leurs prises en charge au sein de ces établissements pour prendre des décisions éclairées en matière de planification sanitaire ;
- ▶ recouvrer au mieux les recettes d'activité par des codages PMSI les plus exhaustifs et qualitatifs possibles.

Une cotation de la dépendance pas toujours simple à appréhender

La cotation de la dépendance nécessite d'évaluer, selon quatre niveaux, six variables (habillage ou toilette, déplacement et locomotion, alimentation, continence et hygiène de l'élimination, comportement, communication) comportant elles-mêmes plusieurs actions (15 actions à évaluer en tout). Il faut également toujours bien penser à coter les actions et les moments (y compris la nuit) où le niveau de dépendance des patients est le plus élevé, ce qui n'est pas forcément évident pour des soignants qui seraient plutôt enclins à retenir les moments synonymes de reconquête de l'autonomie plutôt que ceux de plus forte dépendance. Ce codage doit obligatoirement être réalisé chaque semaine et, en hospitalisation complète, une seule semaine sans cotation de la dépendance conduit à une absence de valorisation de la totalité du séjour. Par ailleurs, une sous-évaluation de la dépendance des patients peut conduire à une sous valorisation du séjour.

La formation : 1ère étape vers une bonne cotation

Dans le contexte de réforme récente du financement en SMR (Services Médicaux de Réadaptation) l'ARS Corse a choisi de cibler majoritairement les formations PMSI dans ce champ. Au total, 14 formations au codage de la dépendance ont été mises en œuvre entre 2023 et 2024 avec des formatrices de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris (APHP) et les Hospices Civils de Lyon (HCL) via le CNEH (Centre national de l'Expertise Hospitalière). Elles ont permis de former les 12 établissements de l'île disposant d'autorisation SMR.

Pour s'adapter aux emplois du temps contraints des professionnels (majoritairement infirmiers et aides-soignants), le format webinar a été privilégié sur des temps courts, avec une partie théorique et plusieurs exercices pratiques. Ces exercices pratiques ont mis en évidence une méconnaissance d'une partie des règles du bon codage ainsi qu'une sous-évaluation de la dépendance dans certaines situations de la part de l'ensemble des établissements.

Une affiche et un mémo pour accompagner les SMR à bien coter la dépendance

Ainsi, pour sensibiliser les personnels des SMR à l'importance d'une bonne cotation de la dépendance, l'ARS a réalisé en 2023 une affiche et un mémo papier comportant :

- ▶ un rappel de l'ensemble des règles de cotation figurant dans les guides méthodologiques SMR de l'ATIH
- ▶ des exemples de cotation.

Ce mémo a été conçu sous forme d'un dépliant visuellement attractif et pouvant tenir facilement dans la poche d'une blouse.



Et aujourd'hui une version web accessible à tous les établissements France entière

Face aux nombreux retours positifs, de Corse comme du continent, les équipes de l'agence ont souhaité poursuivre la démarche et proposer une version web du mémo, facilement accessible sur internet à tous ceux qui le souhaitent (une application Android et IOS sera également proposée prochainement pour permettre un accès hors connexion).

L'aboutissement de ce projet, initié par notre agence et piloté par le Dr Céline MAZZONI, est le fruit d'un travail pluri disciplinaire (médecins, aides-soignants, graphistes, développeurs web, encadrants...) associant l'ARS de Corse, le Comité Technique Régional de l'Information Médicale de Corse, les établissements SMR de Corse et le CNEH. Qu'ils soient tous largement remercier !

Contact : ars-corse-pmsi@ars.sante.fr

Accédez au mémo en ligne d'aide à la cotation

En direct des territoires

Signature du Contrat local de santé du Pays Ajaccien

L'ARS Corse est fière d'avoir signé le 6 septembre le Contrat Local de Santé (CLS) du pays Ajaccien qui marque une étape cruciale dans l'engagement des deux institutions pour améliorer la qualité de vie et la santé des habitants du territoire et réduire les inégalités en santé. Ce contrat est le fruit d'une étroite collaboration entre les élus communautaires, les professionnels de la santé, les associations locales et les habitants. Il vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en proposant des actions concrètes et adaptées aux besoins spécifiques des différentes communes de la CAPA, qu'elles soient urbaines, semi-urbaines ou rurales.

3 axes de travail :

- ▶ Prévention et promotion de la santé, nutrition, activité physique et maladies chroniques tout particulièrement,
- ▶ Société inclusive
- ▶ Santé mentale et addictions avec le lancement d'un conseil local sur ces thématiques

Le CLS du Pays Ajaccien mobilise divers partenaires, y compris la Collectivité de Corse, l'Assurance Maladie de Corse du Sud, la MSA de Corse, la CAF, l'Académie de Corse et des

Réunion de rentrée pour les conseils territoriaux de santé Pumonte et Cismonte.

Les membres des CTS Cismonte et Pumonte se sont réunis le 4 septembre, respectivement à Aléria et Porto Vecchio. A l'ordre du jour, un temps d'échanges autour de leurs nouvelles compétences et nouvelle composition introduite par la loi du 27 décembre 2023, dite loi Valletoux.

▶ Un repositionnement qui s'inscrit dans une volonté de renforcer l'accès aux soins par la coopération et l'engagement territorial en soutenant les capacités d'initiative des acteurs territoriaux et en faisant du territoire de santé un échelon de référence de l'organisation de la politique de santé.

▶ Une nouvelle composition qui traduit la volonté d'élargir à l'ensemble des acteurs du système la définition d'une politique de santé en matière d'accès aux soins, de permanence des soins et d'équilibre territorial de l'offre. La réunion a également été marquée par l'élection de Mme Emmanuelle GIRASCHI, au mandat de vice-présidente du CTS Pumonte.

représentants des usagers désignés par les conseils territoriaux de santé, les professionnels de santé du territoire. Ensemble, ces acteurs s'engagent à construire une stratégie de santé inclusive, intégrant des actions sur trois à cinq ans. Ces initiatives seront suivies et évaluées pour mesurer leur impact sur la population. La signature de ce contrat local de santé est donc bien plus qu'un acte administratif. C'est un engagement fort des parties prenantes pour travailler ensemble au bien-être de la population, à la réduction des inégalités en santé.



CTS CISMONTE / ALERIA



CTS PUMONTE / PORTO-VECCHIO

L'Adapei de Corse du Sud fête ses 60 ans

L'ouverture de l'ESAT U Licettu aux visiteurs et aux enfants de l'IME Les Moulins Blancs a été l'occasion de revenir sur le chemin parcouru par l'association : 60 ans d'engagement en faveur des personnes en situation de handicap. De nombreux projets à venir tournés vers la transformation de l'offre, l'inclusion et l'autodétermination. Une belle journée mettant à l'honneur bénévoles, professionnels, familles et usagers de l'Association.



Ça fait l'actu

Risque Bilharziose : bilan de la surveillance en rivière

A la suite de la découverte de plusieurs cas de bilharziose observés chez des personnes s'étant baignées dans le Cavu en 2013, l'Agence Régionale de Santé Corse met en œuvre depuis la saison estivale 2015 une surveillance hebdomadaire des bulins (escargots d'eau douce) pour rechercher la trace ADN du parasite responsable de la maladie (*Schistosoma haematobium*). Cette surveillance implique la collecte de ces mollusques sur trois points de baignade sur le Cavu et sur un point sur la

Formation courte "oncologie en ville" pour les pharmaciens d'officine

Les prescriptions de chimiothérapies par voie orale représentent une part de plus en plus importante du traitement des cancers et permettent une prise en charge ambulatoire des patients et une amélioration de leur qualité de vie. C'est pourquoi, l'ARS Corse et l'OMÉDIT PACA-Corse, en lien avec l'Agence Formation Professionnelle et l'université d'Aix-Marseille ont organisé 3 sessions de

Solenzara. Ces prélèvements ont été adressés au Laboratoire des Sciences pour l'Environnement de l'Université de Corte afin de rechercher par analyse PCR s'ils ont été en contact avec le parasite responsable de la maladie. Au cours de la saison estivale 2024, 6469 bulins ont été récoltés, 5915 ont été analysés et l'intégralité des résultats obtenus a permis de vérifier l'absence de contamination des échantillons. Une campagne exploratoire a également été réalisée sur le Fango au cours du mois de juin et a permis de vérifier que ce site de baignade était peu favorable à la présence de bulins.

[En savoir plus](#)

Inauguration du centre de fertilité de Corse.

Inauguré le 10 septembre, le centre de fertilité de Corse a accueilli ses premiers patients le 16 septembre.

Ce nouveau service, issu d'une coopération entre le centre hospitalier de Bastia et le laboratoire de biologie médicale Vialle a vocation à accueillir des patients venant de toute la Corse. Il permettra d'apporter une réponse aux problématiques de fertilité sans avoir à se déplacer sur le continent. L'ARS est fière d'avoir soutenu ce beau projet, illustration parfaite d'un partenariat public-privé réussi et s'inscrivant pleinement dans l'objectif de structuration de la filière santé globale de la femme, de la mère et de l'enfant.

[En savoir plus](#)



Journée régionale de la santé

A l'occasion de la semaine nationale de la sécurité des patients, France Association santé Corse a organisé le 20 septembre une journée régionale sur le thème « améliorer le diagnostic pour la sécurité des patients ». Invitée par l'association, Iman Mechaalia, responsable démocratie en santé à l'ARS Corse a ouvert cette journée au côté du président de France Assos Santé Corse, Dominique Gambini et a rappelé que la sécurité des patients est une priorité de l'agence et qu'elle relève d'une responsabilité collective qui nécessite la collaboration active de tous les acteurs du système de santé. Nous avons tous un rôle à jouer pour identifier, comprendre et réduire les risques. Une journée riche en échanges et témoignages qui a permis d'aborder plusieurs thématiques dont l'intelligence artificielle comme outil d'aide au diagnostic, la juste prescription et le bon usage des médicaments, la déclaration des événements

formation à l'attention des pharmaciens d'officine, à Ajaccio, Corte et Bastia les 9 et 10 septembre. Près de 40 pharmaciens d'officine et 3 préparateurs ont été formés et ont participé à des ateliers de simulation pratiques, leur permettant d'acquérir une méthodologie pour mieux écouter, informer, et accompagner les patients. A cette occasion, le Dispositif Spécifique Régional du Cancer OncoPaca-Corse a été présenté.



Des ateliers pratiques pour mettre en œuvre les 50 000 solutions en Corse

Après le séminaire territorial organisé le 17 avril dernier réunissant des représentants du secteur sanitaire, médico-social, la MDPH, la Collectivité de Corse et l'Education Nationale autour de la transformation de l'offre et l'autodétermination, l'ARS organise deux ateliers dédiés à la mise en œuvre des 50 000 solutions en Corse. En collaboration avec laMarec, deux journées de réflexion collective dédiées aux établissements médico-sociaux de demain et à la préfiguration du service public de repérage précoce réunissent l'ensemble des acteurs mobilisés dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap. Grâce à la facilitation graphique, professionnels de la prise en charge et institutionnels mettent en commun leur expertise pour envisager des organisations innovantes adaptées à notre territoire. Le 1er atelier « vers une organisation intégrée des ESMS : imaginer l'avenir des jeunes en situation de handicap » s'est tenu le 24 septembre à Corte au sein d'un établissement scolaire pour rappeler l'impératif d'inclusion qui a porté toutes les réflexions durant cette journée. Le 2nd atelier est prévu le 2 octobre également à Corte.

indésirables et les contraintes imposées par notre territoire.



Une Unité d'Accueil Pédiatrique Enfance en Danger (UAPED) créé en Corse

Sa vocation est régionale et elle présente la particularité d'être organisée pour couvrir différents points du territoire. Ce projet, financé par l'Agence Régionale de Santé Corse, a impliqué un grand nombre d'acteurs : autorités judiciaires, Procureur de la République, services de police et bien sûr les équipes du centre hospitalier d'Ajaccio, porteur de la structure. Le site principal de l'UAPED est situé au sein du service de pédiatrie du centre hospitalier d'Ajaccio, sous la responsabilité d'un médecin coordonnateur, le Dr Edeline COINDE, praticien hospitalier en pédiatrie.

Sa création a été favorisée par l'ouverture du nouvel hôpital d'Ajaccio, dont les locaux ont permis de créer une salle Mélanie permettant des auditions filmées des jeunes victimes, dans des conditions moins traumatisantes pour le mineur. L'UAPED dispose d'une antenne délocalisée à Porto-Vecchio et prochainement à Bastia. Ce dispositif sera complété par la création de deux Equipes Ressources dont la vocation sera de répondre aux interrogations des professionnels de santé, sociaux, de l'Education Nationale, de l'Aide Sociale à l'Enfance, ... et d'engager des actions de formation et de sensibilisation. Nous reviendrons sur ces équipes le mois prochain dans notre NL à l'occasion du lancement de l'équipe ressource de Corse du Sud.



Une politique volontariste de développement d'une offre insulaire en faveur des jeunes victimes de maltraitance et de violence

Depuis l'agora Violence et Santé, l'ARS poursuit le développement de ressources préventives et curatives en partenariat avec les acteurs concernés. Le Séminaire Harcèlement Scolaire organisé par l'Académie de Corse le 25 septembre à Corte a été l'occasion pour l'ARS de mettre en exergue sa politique de développement d'une offre insulaire en faveur des enfants et jeunes victimes de maltraitance et de violence et en appui des professionnels de tous secteurs qui y sont confrontés.

- ▶ Programmes probants en matière de compétences psychosociales (Education Nationale/ ARS / Collectivité de Corse) ;
- ▶ UAPED (cf.infra)
- ▶ Développement du réseau des Maisons des adolescents
- ▶ Création de deux équipes mobiles de pédopsychiatrie.

Campagne d'information sur le parcours de soins global après le traitement d'un cancer

Les ARS Paca et Corse, en partenariat avec le Dispositif Spécifique Régional du Cancer OncoPaca-Corse lancent une campagne d'information pour le dispositif de parcours de soins global après le traitement d'un cancer.

Ce dispositif accompagne les patients en ALD cancer dans l'après cancer, jusqu'à 12 mois après la fin de leur traitement actif, avec la prise en charge d'un forfait de 180 euros en soins de support (diététique, APA, soutien psychologique) par patient.

Le "Parcours de soins global après le traitement d'un cancer", comment ça marche ? La réponse dans la vidéo ci-dessous :

[Plus d'infos](#)



LE CHIFFRE DU MOIS

49

C'est le nombre d'établissements et services porteurs d'un projet Culture et santé.

Cela représente 50 % des établissements et services en Corse

L'ARS, la Collectivité de Corse et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) développent une politique culturelle au sein des établissements de santé. Les établissements sont de plus en plus nombreux à proposer des projets artistiques et culturels au bénéfice des personnes accueillies dans les structures de santé, de leurs proches et de l'ensemble du personnel. Ainsi, en 3 ans, le nombre d'établissements ayant répondu à l'appel à projets "culture et santé" a augmenté de 150 % !



C'EST LE MOMENT DE PREPARER LE MOIS SANS TABAC

Le Mois sans tabac revient pour sa 9ème édition. Avec encore près de 15 millions de fumeurs quotidiens ou occasionnels, il est important de continuer à nous mobiliser et accompagner les fumeurs dans leur démarche d'arrêt du tabac. Mois sans tabac s'articulera autour de 3 étapes :

- **Octobre** : c'est le moment de proposer aux fumeurs de **s'inscrire** à Mois sans tabac et se préparer grâce au programme 40 jours.
- **Novembre** : c'est le mois sans tabac et donc le moment de **soutenir** au quotidien les participants.
- **Début décembre** : c'est la clôture de l'opération, et l'occasion de **féliciter** les participants en les encourageant à poursuivre leur arrêt du tabac grâce aux outils proposés par Santé publique France.



Tabac, alcool, jeux, autres drogues... L'ARS a actualisé la plaquette "addictions, quel est ton plan?" qui

Votre contact :
ambassadeur Mois Sans tabac CorseAddiction
france Angélique Baudin
04 95 21 85 85 / 06 21 31 26
54angelique.baudin@addictions-france.org



Commandez vos outils

recense les lieux de consultations
gratuites en Corse

Téléchargez la plaquette

Pour rappeler aux élèves et aux personnels de l'éducation nationale que les établissements sont des lieux sans tabac, l'ARS et l'Académie de Corse ont réalisé une affiche qui sera apposée dans tous les collèges et lycées de l'île. Cette campagne sera prochainement déclinée dans les établissements sanitaires et médico-sociaux.



L'ARS RECRUTE



Rejoignez une équipe dynamique avec des profils variés : médecins, pharmaciens, ingénieurs, statisticiens, financiers, communicants, juristes et bien d'autres spécialistes dont les missions sont de financer les actions de prévention, gérer au quotidien les risques sanitaires liés à l'environnement, prévenir et répondre aux crises sanitaires et accompagner les corses dans leur parcours de santé.

Nous recherchons :

- [Un pharmacien inspecteur de santé publique \(H/E\)](#)



2024 ARS CORSE - directrice de la publication : Marie-Hélène Lecenne
Comité de rédaction : Anne-Marie Lhostis, Corinne Orsoni, Philippe Mortel

Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - [Cliquez ici](#)

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? [Désabonnez vous.](#)

